

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS PROMU PAR LE PARTI POPULAIRE EUROPÉEN

Salle des Bénédictions Jeudi 30 mars 2006

Eminents Parlementaires, Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de vous recevoir à l'occasion des *Journées d'étude sur l'Europe*, organisées par votre groupe parlementaire. Les Pontifes romains ont toujours accordé une attention particulière à ce continent. L'audience d'aujourd'hui le démontre une nouvelle fois, et s'inscrit dans une longue série de rencontres entre mes prédécesseurs et les mouvements politiques d'inspiration chrétienne. Je remercie M. Pöttering des paroles qu'il m'a adressées en votre nom, et je lui présente, ainsi qu'à chacun de vous, mes cordiales salutations.

Actuellement, l'Europe doit faire face à des questions complexes de grande importance, telles que la croissance et le développement de l'intégration européenne, la définition toujours plus précise de politiques communes au sein de l'Union et le débat sur son modèle social. Pour atteindre ces objectifs, il sera important de s'inspirer, avec une fidélité créative, de l'héritage chrétien qui a apporté une contribution tout à fait particulière à la formation de l'unité de ce continent. En tenant compte de ses racines chrétiennes, l'Europe sera capable de donner une orientation sûre au choix de ses citoyens et de ses peuples, elle renforcera sa conscience d'appartenir à une civilisation commune et elle consolidera l'engagement de tous dans le but de faire face aux défis du présent en vue d'un avenir meilleur. Par conséquent, j'apprécie la reconnaissance accordée par votre groupe à l'héritage chrétien de l'Europe, qui offre de précieuses orientations éthiques dans la recherche d'un modèle social qui réponde de manière adéquate aux questions posées par une économie déjà mondialisée et par les mutations démographiques, en assurant la croissance et l'emploi, la protection de la famille, l'égalité des chances pour l'éducation des jeunes et la

sollicitude pour les plus pauvres.

Par ailleurs, le soutien que vous apportez à l'héritage chrétien peut contribuer de manière significative à tenir en échec une culture aujourd'hui très amplement diffusée en Europe qui relègue dans la sphère privée et subjective la manifestation des convictions religieuses de chacun. Des politiques élaborées sur ce principe n'ont pas seulement comme conséquence de dénier un rôle public au christianisme; de manière plus générale, elles refusent tout lien avec la tradition religieuse de l'Europe, qui est pourtant très claire, en dépit de ses diversités confessionnelles, en menaçant ainsi la démocratie elle-même, dont la force dépend des valeurs qu'elle défend (cf. <u>Evangelium vitae</u>, n. 70). Etant donné que cette tradition, précisément au sein de ce que l'on pourrait appeler son unité polyphonique, est porteuse de valeurs qui sont fondamentales pour le bien de la société, l'Union européenne ne peut trouver qu'un enrichissement à la reconnaître. Ce serait un signe d'immaturité, voire de faiblesse, de choisir de s'y opposer ou de l'ignorer, plutôt que de dialoguer avec elle. Dans ce contexte, il faut reconnaître qu'une certaine intransigeance séculière se révèle ennemie de la tolérance et d'une saine vision séculière de l'Etat et de la société. C'est pourquoi je me réjouis que le traité constitutionnel de l'Union européenne prévoie une relation organisée et permanente avec les communautés religieuses, en reconnaissant leur identité et leur contribution spécifique. Par dessus tout, j'ai confiance dans le fait que la mise en oeuvre effective et juste de cette relation commencera dès à présent, avec la co-opération de tous les mouvements politiques, indépendamment de leurs orientations partisanes. Il ne faut pas oublier que, lorsque les Eglises et les communautés ecclésiales interviennent dans le débat public, en exprimant des réserves ou en rappelant certains principes, cela ne constitue pas une forme d'intolérance ou une interférence, car ces interventions ne visent qu'à éclairer les consciences, en les rendant capables d'agir de manière libre et responsable, conformément aux exigences véritables de la justice même si cela peut entrer en conflit avec des situations de pouvoir et d'intérêt personnel.

En ce qui concerne l'Eglise catholique, l'objet principal de ses interventions dans le débat public porte sur la protection et la promotion de la dignité de la personne et elle accorde donc volontairement une attention particulière à certains principes qui ne sont pas négociables. Parmi ceux-ci, les principes suivants apparaissent aujourd'hui de manière claire:

- la protection de la vie à toutes ses étapes, du premier moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle:
- la reconnaissance et la promotion de la structure naturelle de la famille comme union entre un homme et une femme fondée sur le mariage et sa défense contre des tentatives de la rendre juridiquement équivalente à des formes d'union radicalement différentes qui, en réalité, lui portent préjudice et contribuent à sa déstabilisation, en obscurcissant son caractère spécifique et son rôle social irremplaçable;
- la protection du droit des parents d'éduquer leurs enfants.

Ces principes ne sont pas des vérités de foi, même si ils reçoivent un éclairage et une confirmation supplémentaire de la foi; ils sont inscrits dans la nature humaine elle-même et ils sont donc communs à toute l'humanité. L'action de l'Eglise en vue de leur promotion n'est donc pas à caractère confessionnel, mais elle vise toutes les personnes, sans distinction religieuse. Inversement, une telle action est d'autant plus nécessaire que ces principes sont niés ou mal compris, parce cela constitue une offense contre la vérité de la personne humaine, une blessure grave infligée à la justice elle-même.

Chers amis, en vous exhortant à un témoignage crédible et cohérent de ces vérités fondamentales à travers votre action politique, et plus fondamentalement à travers votre engagement à vivre de manière authentique et cohérente votre vie, j'invoque sur vous et sur votre activité l'assistance continue de Dieu et en gage de celle-ci, je vous donne de tout coeur ma Bénédiction, ainsi qu'à tous ceux qui vous accompagnent.

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana